

# Le MONDE des PLANTES

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES  
FONDÉ EN 1898 PAR H. LÉVEILLÉ

TRÉSORERIE <b>C. LEREDDE</b> 7, rue du Canard - TOULOUSE C. C. P. N° 1380.78 Toulouse	Directeur scientifique : <b>H. GAUSSEN</b>  Rédacteurs : <b>G. DUPIAS, G. DURRIEU, C. LEREDDE</b>	RÉDACTION : <b>G. DURRIEU</b> Faculté des Sciences Allées Jules Guesde - TOULOUSE
--	--	--

## Note sphagnologique sur le Donézan

par J. COURTEJAIRE, Toulouse.

L'ancien « pays » du Donézan, aujourd'hui canton ariégeois de Quérigut est aussi connu sous le nom général de Laurenti (qu'il doit au plus étendu des étangs de la région). C'est sous cette désignation que ERNEST JEANBERNAT et EDOUARD TIMBAL-LAGRAVE l'ont décrit en 1879. (Le massif du Laurenti : Géographie, Géologie, Botanique), et que la plupart des botanistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le nomme.

C'est une région essentiellement montagneuse, coupée par les vallées étroites de ruisseaux torrentueux. Des crêtes, qui culminent vers 2.000 mètres d'altitude, constituent une barrière naturelle qui la sépare pratiquement du reste du département de l'Ariège.

L'ensemble hydrographique est tributaire de la vallée de l'Aude voisine et peut être réduit, sans trop simplifier, à quatre bassins principaux. C'est le plus septentrional — formé par la vallée de Pailhères — que j'ai étudié durant l'été 1956 et qui m'a fourni un certain nombre d'échantillons de Sphaignes.

Les récoltes ont été effectuées en plusieurs points : port de Pailhères (1972 mètres), mouillères de Soucarrat (1650 mètres) et vallon de la Maouré sur le versant nord du pic de Tarbézou.

Si le port de Pailhères présente l'habitude pelouse d'altitude, les mouillères ont un aspect bien particulier. Il s'agit, en effet, d'anciens lacs morainiques étagés, comblés par la tourbe et séparés par de puissantes arêtes transversales ; le ruisseau venant du lac de Pailhères les traverse en un parcours très sinueux.

Voici la liste des Sphaignes dont la détermination est certaine :

### I — Section *Cymbifolia*.

Une seule espèce sur les cinq connues en France.

- *Sphagnum medium* LIMPR., se présente très souvent en bordure des ruisseaux à Soucarrat et à la Maouré, formant des sphagnetums peu individualisés. A signaler une variété bien nette : variété  $\alpha$  *pallenscens* WARNST., touffes vert-pâle au centre des mouillères de Soucarrat.

### II. — Section *Acutifolia*.

Sur les quatre espèces trouvées, deux sont assez communes : *S. acutifolium* et *S. Girgensohnii*.

- *Sphagnum acutifolium* EHRH., forme les bombements que l'on trouve au milieu des endroits marécageux de Soucarrat et du vallon de la Maouré. Elle se présente, en général, vivement colorée.
- *Sphagnum fimbriatum* WILS. C'est une plante septentrionale assez rare mais signalée aux Pyrénées par G. DISMIER et en Espagne par P. ALLORGE. Elle accompagne la forme précédente dans la mouillère de Soucarrat la plus basse où elle donne des coussinets vigoureux.
- *Sphagnum Girgensohnii* RUSS., commune à Soucarrat où elle occupe les endroits voisins des arêtes transversales ; plus rare à la Maouré et au port de Pailhères. Espèce des régions boisées, plus abondante que *S. fimbriatum* dont elle partage les exigences physiologiques.
- *Sphagnum Russowii* WARNST., Autre rareté de la flore pyrénéenne commune, en général, dans les tourbières de montagnes d'altitude moyenne. Une seule station à Soucarrat, en bordure du ruisseau de Pailhères, ayant l'aspect de coussins lâches.

### III. — Section *Squarrosa*.

Les deux espèces métropolitaines de la section sont représentées : *S. squarrosus* et *S. teres*.

- *Sphagnum squarrosus* PERS., offre à Soucarrat des échantillons à feuilles assez lâches dans le fond des endroits marécageux. C'est une plante des tourbières de montagnes connue aux Pyrénées vers 1.800 mètres.
- *Sphagnum teres* ANGST., commune au port de Pailhères en coussinets étendus dans les parties humides des sommets et sur les pentes du versant oriental. Déjà

signalée en Haute-Ariège où elle est très commune entre 1.100 et 2.000 mètres.

Avec les sept espèces qui précèdent, le plus petit bassin du Donézan offre une large gamme de Sphaignes représentant trois sections de la flore française.

Une comparaison de la liste ainsi établie avec celle publiée par E. JEANBERNAT et E. TIMBAL-LAGRAVE dans leur ouvrage déjà cité, conduit à quelques remarques importantes.

D'abord l'absence de *S. subsecundum* dans mes récoltes, espèce signalée comme fréquente

par les auteurs toulousains. Il est très probable qu'elle a échappé à mes recherches.

Ensuite la présence de cinq espèces non mentionnées pour la vallée de Pailhères ; elles sont donc nouvelles pour cette région :

*S. medium* LIMPR., (Soucarrat, la Maouré) ;

*S. Girgensohnii* RUSS., (Soucarrat, la Maouré, port de Pailhères) ;

*S. Russowii* WARNST., (Soucarrat) ;

*S. squarrosus* PERS., (Soucarrat) ;

*S. teres* ANGST., (port de Pailhères).

## Note sur le *Juncus pyrenaicus* TIMB. & JEANB.

par G. DURRIEU, Toulouse.

région administrativement placée dans l'Ariège, mais dépendant géographiquement du bassin de l'Aude, je récoltais dans les marécages tourbeux qui bordent la rive droite du lac de Llaurenti (à 1.880 mètres d'altitude) un *Jonc* qui croissait là en abondance.

J'identifiais cette plante avec le *Juncus pyrenaicus* TIMB. et JEANB., qui se reconnaît facilement à sa faible taille : 20 à 40 centimètres, à son inflorescence pauciflore (8 à 15 fleurs) à rameaux courts et dressés, à ses pièces du périanthe très aiguës et nettement inégales. Cette espèce est voisine des *Juncus arcticus* WILLD. et *J. balticus* DETH. La première s'en distingue par son inflorescence compacte, ne contenant que 5 à 8 fleurs et dont les divisions internes du périanthe sont obtuses. La seconde en diffère par son inflorescence plus fournie et plus grande, ses pièces périgonales subégales et plus brièvement acuminées.

Toutefois, la distinction avec *J. balticus* est moins nette, si bien que de nombreux auteurs considèrent que *J. pyrenaicus* en est une sous-espèce. Cette manière de voir se justifie d'ailleurs par le fait que certains échantillons paraissent intermédiaires, c'est par exemple le cas d'un exsiccatum de l'Herbier régional du Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences de Toulouse (1) en provenance de Mont-Louis (Pyr.-Or.) : son inflorescence quoique pauciflore est assez lâche ; les pièces du périanthe, quoique dépassant nettement la capsule (caractère de *J. pyrenaicus*) sont bien moins aiguës que dans les échantillons typiques.

La récolte de cette plante au lac de Llaurenti est intéressante, car elle n'y avait pas encore été signalée. Fait assez curieux, car cette localité est connue depuis longtemps par les botanistes ; elle a, en particulier été soigneusement explorée par TIMBAL et JEANBERNAT, plus récemment la Société Botanique de France, lors de sa session de 1931 y a rendu visite ; et le seul *Jonc* indiqué est *J. alpinus* VILL., qui ne peut être confondu avec *J. pyrenaicus*. Toutefois, sa présence dans cette station n'a rien d'anormal,

(1) Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Monsieur P. LE BRUN qui m'a donné de nombreux renseignements d'ordre systématique et écologique sur les espèces étudiées.

car il se retrouve non loin de là, à l'extrémité Nord du Capcir, dans le vallon de Galbe, c'est-à-dire à peine quelques kilomètres plus au Sud.

A propos de la répartition de ce *Jonc* dans les Pyrénées, il faut indiquer que toutes les stations de *Juncus balticus* doivent lui être rapportées. Il en est de même pour *J. arcticus* dont la présence dans les Pyrénées est très douteuse. J'ai pu en effet examiner plusieurs exsiccata déterminés comme *J. arcticus* et provenant du lac d'Albe dans le Massif de la Maladetta (seule station pyrénéenne admise par ROUY), or tous ces échantillons appartiennent au *J. pyrenaicus*, c'est sans doute l'aspect condensé de leur inflorescence qui a provoqué la confusion.

Compte tenu de ces rectifications, voici quelle est la répartition connue de *Juncus pyrenaicus* : Catalogne : vallée de Nuria ; Pyrénées-Orientales : massif du Madrés ; Cerdagne, Capcir, massif du Carlit ; Ariège : Donezan ; Val d'Aran : vallée de Ruda ; Aragon : massifs de la Maladetta, du Turbon et de Cotiella.

Donc, l'aire de cette espèce comme celle de beaucoup d'autres (H. GAUSSEN : *Bull. Soc. Bot. de France*, t. 85, pp. 98-104. Sur l'importance du massif du Carlit comme limite) s'arrête dans les Pyrénées françaises au massif Carlit-Donézan, tandis que sur le versant espagnol de la chaîne elle arrive beaucoup plus loin à l'Ouest (massif de Cotiella).

### OFFRES ET DEMANDES

AUFÈRE, 127, boulevard du Righi, Nice, offre revolver 3 objectifs Cogit, sans objectifs : 1 000 F.

ROSSAT, 183, route de Vienne, Lyon (7<sup>e</sup>), recherche les cartes géologiques 1/80.000<sup>e</sup> de Saint-Claude, Roanne, Chambéry, Annecy, Albertville.

Dr DEFRANCE, 7, rue des Princes, Monaco, recherche par échange plantes de l'Ouest, du Nord et de Haute montagne.

KNOERR, 79, rue Saint-Pierre, Marseille, recherche, état indifférent si complet : Petite flore des Mousses de DOIN, et la thèse de CHERNERON sur les plantes du littoral.

Au cours d'une excursion dans le Donezan,

## Les Carex du groupe Flava-Æderi

par A. BERTON (Douai).

Ces *Carex* sont mal connus chez nous et les déterminations, en général, sont faites dans l'ignorance des travaux récents. C'est ainsi que le nom « *Carex Æderi* RETZ », appliqué aux formes à petits utricules, doit être rejeté comme *nomen confusum*.

Une longue étude de ce groupe, due à P. SENAY, a paru au *Bulletin du Muséum*, 1950, pp. 618 et 790 et 1951, p. 146 ; elle fait suite à un travail moins détaillé de E. NELMES (*The Botanical Society and Exchange Club of the British Isles*), vol. XIII, Part. I. Report for. 1945 (May 1947), p. 95), dont je dois la communication à l'amabilité de M. DEBRAY.

On en peut tirer la clef suivante, ici simplifiée.

1. Utricules longs de 4-7 mm, courbés, la plupart réfléchis (sauf les supérieurs). Touffes cessant de s'accroître après la floraison. Plantes du calcaire ou de sols subneutres.
  2. Utricules de 5-7 mm, tous arqués sauf ceux du sommet, atténués en bec ; épis généralement rapprochés, le mâle sessile, les femelles (2 à 4) de 10-15×10-12 mm à maturité. Feuilles larges de 3 à 6 mm. *C. flava* L.
  2. Utricules d'environ 4 mm, peu courbés, contractés en bec. Epis + espacés (rarement de plus de 3 cm), le mâle pédonculé, les femelles (parfois un seul) de 7-15×7-9 mm. Feuilles larges de 2-4 mm. *C. lepidocarpa* Tausch.
1. Utricules longs de 2-4 mm, à peine courbés, étalés, les inf. seuls réfléchis. Souche donnant des pousses fertiles et stériles jusqu'à l'automne. Plantes de la silice, parfois de sols subneutres.
  3. Epi femelle inférieur inséré très loin des autres sur certaines tiges (à mi-hauteur et même vers la base). Tige courbée à la base ou presque décombante. Feuilles larges de 2-4,5 mm, planes. Epi mâle pédonculé, épis fem. de 5-13×5-8,5 mm. Utricules d'env. 4 mm, contractés en bec de près de 2 mm. *C. demissa* HORNEMANN.
  3. Epis rapprochés, le mâle généralement sessile. Tige dressée ; feuilles larges de 1,5-3 mm, plutôt canaliculées ; épis fem. de 4-10×3-6 mm. Utricules de 2-3 mm, plutôt atténués en bec de 1 mm au plus. *C. serotina* MÉRAT.

SENAY donne comme caractère la forme de l'antiligule (bord supérieur de la gaine opposé au limbe) de la bractée inférieure : convexe ou en languette chez *demissa*, concave ou tronquée chez *serotina*. NELMES n'en fait pas mention. L'examen de mes échantillons d'herbier me fait considérer ce caractère comme au moins difficile à observer ; ce bord membraneux est souvent déchiré, ou caché par les utricules inférieurs. Sur des inflorescences de *demissa* à épi inférieur inséré très bas, j'ai vu l'antiligule représentée par un bord

horizontal ; l'antiligule de la deuxième bractée pouvant être plus convexe. La question demande donc un complément d'étude.

*Carex flava*. — Très rare en Angleterre (NELMES) ; moins répandu dans la plaine française que ne l'indiquent les flores (SENAY). — Je ne l'ai que de la tourbière du lac des Salhiens, près de Nasbinals (Lozère), juillet 1952 (*Bull. Soc. Bot. Fr.*, 1953, fasc. 10, p. 17). Sol basaltique ; utricules (à l'état courbé), longs de 5,5 mm.

*C. lepidocarpa*. — Plus répandu. C'est, par exemple, la plante observée dans la tourbière sous le plateau de Béhéricourt (Oise), session de la S. B. F., 24 juin 1946 ; et au Vivier de Chenay ; E. de Reims (*B. S. B. F.*, 1955, 81<sup>e</sup> session extraordinaire, p. 23, *sub nom.* *Carex flava*). — Existe dans les marécages à Hypnacées des environs de Douai, et de Cuinchy, près de Béthune, avec des plantes telles que *Schœnus nigricans*, *Ænanthe Lachenalii*, *Epipactis palustris*, *Valeriana dioica*, *Carex panicea*, *C. distans*, *Lastrea Thelypteris*, *Ophioglossum vulgatum*, *Galium uliginosum*, *Cladium Mariscus*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Scirpus Tabernaemontani*.

*C. demissa* (*C. tumidocarpa* ANDERSS. in NELMES, l. c.). — Le « *flava* » le plus commun en Angleterre (NELMES) ; également très répandu en France. Facile à reconnaître en cas d'abondante récolte et surtout sur le terrain, par la présence de tiges à un épi inséré très bas. Des récoltes faites aux récentes sessions de la S. B. F., je citerai : Orne, sapinière de Livet (environs de Laigle), 20 juin 1946. — Finistère : pente de Roc'h Trevezel (Monts d'Arrée), 16 juin 1947. — Côte-d'Or : région de Saulieu, juillet 1951. — Marne : étang à l'Ouest (non à l'Est) de Charmontois. — l'Abbé, 6 juillet 1953 (*B. S. B. F.*, 1955, 81<sup>e</sup> session, p. 20, *sub nom.* *Carex flava*). — Puy-de-Dôme et Cantal : tourbière de Bourdouze, lac de Las Pialade, lac de la Crégut, session de juillet 1955. Sur la grève de ce dernier lac, souvent en exemplaires minuscules (tiges de 2 cm), avec *Litorella lacustris*. — Tourbières à *Sphagnum*, dans le Nord.

*C. serotina*. — Paraît moins répandu que le précédent. Vu à la session d'Auvergne, tourbière indéterminée, région de Besse-en-Chandesse, 5 juillet 1955. Je l'ai aussi des arrières-dunes de Merlimont (P.-de-C.), et la présence fréquente de cette espèce sur le littoral est signalée par NELMES et par SENAY.

Cette note n'est qu'un essai destiné à attirer l'attention sur ces plantes et à permettre à chacun de revoir, comme je l'ai fait moi-même, les échantillons en sa possession. On pourra ainsi apprécier ce que valent les échantillons signalés et les espèces citées, et préciser la répartition de ces *Carex* sur notre territoire.

## Les Equisetum du Nord

par A. BERTON (Douai).

R. DHIEN a donné ici même (*M. des Pl.*, n°s 298-302, août-décembre 1953, p. 7) la répartition des *Equisetum* de France. Grâce à ce gros travail de dépouillement nous avons, sur la répartition des Prêles, des renseignements bien plus complets que pour la plupart de nos autres plantes.

Voici quelques compléments pour le département du Nord, dont le catalogue floristique n'a jamais été dressé ; aussi les données sont fragmentaires, éparses et difficiles à se procurer.

Le Nord se trouve enrichi d'une espèce, qui est l'*E. silvaticum* : présent dans deux régions, où il est connu depuis longtemps. D'abord, en Flandre, aux environs de Bailleul : « Bas du Mont-Noir à Saint-Jean-Cappel (J. CUSSAC) » (VANDAMME, *Flore de l'arrondissement d'Hazebrouck*, 1850) ; « Base du Mont-Noir, semble C., 16 septembre 1848 » (herbier CUSSAC) ; « Bailleul (DELATTRE) » [vers 1880] (GÉNEAU DE LAMARLIÈRE, *Cat. des Crypt. vasc. et des Musc. du Nord de la France*, in *Journ. de Bot.*, 1895, p. 8 ; MASCLEF, *Cat. du P.-de-C.*, 1886) ; « Mont-Noir » (GODON, *Caractéristiques...* in A. F. A. S., 1909, p. 87). — Revu là par A. LACHMANN, avril 1952 !

Ensuite, dans l'Avesnois. Abondant dans la forêt de Mornal (entre Le Quesnoy et Avesnes), où il est connu au moins depuis BOULAY (vers 1880), et où il existe toujours. — Bois près d'Anor (BOULAY, *Révision...*, II, 1879, p. 21 ; GODON, *Caract.*, p. 103) ; arrondissement d'Avesnes (BOULAY, *Révision*, III, 1880, p. 33) ; bois de Busigny (GODON, *Caract.*, p. 101) ; localités diverses de l'Avesnois (GODON, *Caract.*, p. 112). Dans ses *Promenades botaniques dans l'Avesnois* (1910), GODON le cite à Anor. Mornal, et aussi à Eth [S.-E. de Valenciennes] d'après HÉCART [vers 1800 ?]. — Enfin BONNIER et DE LAYENS (*Fl. N. Fr. et Belg.*) indiquent : Mont-Noir, Mont-Rouge, Raismes. Il semble que Raismes soit mis à tort au lieu de Mornal.

En ce qui concerne l'*E. variegatum*, les nouvelles sont moins bonnes. Il fut découvert en 1877 par BOULAY, qui en fait l'*E. variegatum* SCHLEICH. *V. caespitosum* DÖELL, et qui en dit ceci (*Révision...*, I, 1878, p. 39) : je l'ai trouvé près d'un sentier traversant un terrain légèrement marécageux, derrière les dunes, entre le Rosendael et la mer ; cette espèce formait, sur un espace assez considérable, de petits gazons déprimés ; les tiges y sont très grêles et courtes (10-15 centimètres) et couchées ». L'indication est reproduite par GÉNEAU DE LAMARLIÈRE (*l. c.*). Enfin MASCLEF (*Études sur la géogr. bot. du N. de la Fr.*, in *Journ. de Bot.*, 1889, p. 42) ajoute ceci : « M. l'Abbé BOULAY l'y a revu en aussi grande abondance et fructifié en août 1887, en compagnie de M. l'abbé HY ».

Mais je n'ai rencontré aucune indication plus récente sur cette plante des environs de Dunkerque ; il est à craindre qu'elle ait disparu. GOFFART (*Fl. du N. de la Fr., de la Belg. et du G.-D. de Lux.*, 1934) ne cite pas cette localité ; il ne donne la plante que de Belgique.

L'*E. hiemale* semble être dans le même cas. VANDAMME (1850) le cite à Sercus (près d'Hazebrouck). WARION le signale forêt de Raismes (*B. S. B. F.* 1871, p. 295), mais BOULAY dit qu'il ne l'y a pas revu (*Rév.*, I, p. 46). MASCLEF (*Cat.*) dit : « Est disparu des fortifications de la citadelle de Lille où il avait été signalé par LESTIBOUDOIS ». (La plante du jardin botanique de la Faculté libre de Lille vient de ces fortifications, d'après le chan. CARPENTIER, communication orale). G. DE LAMARLIÈRE, 1895, ne fait que répéter ces trois localités. GODON (*Prom.*) ajoute : Forêt de Marmal, vallée de la Sambrette, et considère la plante comme introduite. — Elle fut récoltée dans cette forêt en excursion du P. C. N., mai 1910 (échantillon encore en ma possession). L. DURIN, infatigable explorateur de Mormal, n'a pu réussir, jusqu'à présent, à la retrouver (*Bull. de la Soc. de Bot. du N. de la Fr.*, 1954, p. 86).

L'*E. maximum* est toujours présent, par exemple près de Watten en Flandre, et dans la forêt de Mormal. Il existe près de Douai, à la « Fontaine Bleue » (Flers-en-Escrebieux), où je l'ai découvert en 1949 ; il y semble d'introduction récente.

L'*E. limosum* est en régression, du fait de l'assèchement de divers marais. Seuls sont répandus l'*E. palustre*, et surtout l'*E. arvense*.

Pour l'Aisne, où ne sont signalés ni l'*E. ramosissimum*, ni l'*E. occidentale*, je noterai que ces deux plantes figurent dans la *Flore de l'Aisne*, de RIOMET-BOURNÉRIAS (fasc. I, 1952), la première avec 12 localités, la seconde (*E. ramosissimum* var. *paleaceum* (SCHL.) RBH. *E. occidentale* HY, p. p.) avec 16 localités.

Pour les Ardennes, où l'*E. maximum* est « porté manquant » : je l'ai vu commun aux environs de Launois (20 kilomètres S.-W. de Charleville), sur l'argile, en juin 1931. Il est signalé de la même région dans le *Bull. de la Soc. d'H. N. des Ardennes*, 1950, p. 40.

Et j'ai vu également l'*E. maximum* en Meurthe-et-Moselle, au Sud de Lunéville : bois à droite de la route de Clayeures à Moriviller, 30 août 1914.

### RECTIFICATION

A propos des « Additions et Corrections » (*M. des Pl.* 319, p. 17), M. RUFFIER-LANCHE (Grenoble) nous informe qu'à son avis, *Senecio rupester* W. et K. n'est, au Lautaret, qu'échappé du Jardin alpin, où il est cultivé depuis plus de 50 ans. Il s'est d'ailleurs fort peu répandu, et se comporte en rudérale exclusive.

## Catalogue-Flore des Pyrénées

Publié sous la direction de H. GAUSSEN.

*Carex divisa* HUDS.

Euras. Cap; Lieux sablon. hum.

<b>Ca</b> :	1,	<b>Aa</b> :	10,
<b>PO</b> :	2, 3, 4,	<b>HP</b> :	2,
<b>Au</b> :	3, 4,	<b>BP</b> :	1, 7,
<b>Ai</b> :	2 (à vérif.)	<b>La</b> :	1, 3,
<b>HG</b> :	2, 3,	<b>Na</b> :	7,

*Carex divulsa* GOOD.

Paléo-temp; Collin. Prés, bois, pâtur.; indiff.

<b>Ca</b> :	1, 2, 3,	<b>HG</b> :	2, 3, 4, 5,
<b>PO</b> :	2, 3,	<b>Aa</b> :	5,
<b>Au</b> :	2, 3, 4,	<b>HP</b> :	1, 3,
<b>Ai</b> :	2, 5, 6,	<b>BP</b> :	1, 4, 6, 7,

var. *congesta* GREN. : **Ai** : 5; **HP** : 4; *guestphalica*  
LG. : **Ai** : 5; *Lamarckii* RY. : **HP** : 4.*Carex echinata* MURR.[*C. stellulata* GOOD.]

Circumbor.; Marais et tourbières; 0 à 2.200 m.

<b>Ca</b> :	3, 4, 8,	<b>HP</b> :	1, 2, 3, 4, 5,
<b>PO</b> :	3, 4, 5, 6, 7, 8,	<b>BP</b> :	1, 4, 5, 7,
<b>Au</b> :	1, 2, 3,	<b>La</b> :	1, 2,
<b>Ai</b> :	1, 2, 5,	<b>Va</b> :	1,
<b>HG</b> :	4, 5,	<b>Na</b> :	4,

var. *Grypos* SCHK. **PO** : 5.*Carex elongata* L.

Holarct. Marais, tourbières.

**Au** : 2 (?) **BP** : 7 (?)

Présence douteuse dans les Pyr. (COSTE).

*Carex ericetorum* POLL.

Europ. as.; Pelouses sèches, bruyères; sil.

<b>Ca</b> :	3, 4, 8,	<b>HP</b> :	1,
<b>PO</b> :	5, 6, 7,	<b>Na</b> :	5,
<b>Ai</b> :	1, 2, 5,		

var. *nana* DESP. et CONILL **PO** : 6.*Carex extensa* GOOD.

Europ. af.; australien.

<b>Ca</b> :	1,	<b>BP</b> :	7,
	14,		
<b>MN</b> :		<b>OF</b> :	
<b>MS</b> :		<b>OE</b> :	
<b>PO</b> :	3,	<b>La</b> :	1,

*Carex ferruginea* SCOP.W. et centre alp.; Pelouses et éboulis calc.  
1.500 à 2.500 m.

<b>PO</b> :	7	<b>Na</b> :	5,
	(à vérifier)		
<b>HP</b> :	3 ?		

*Carex fliformis* L.[*C. lasiocarpa* EHRB.]

Circumbor.; Marais, tourbières.

<b>PO</b> :	7	<b>HG</b> :	4,
<b>Ai</b> :	2,		

*Carex firma* HOST.Alp.-Carp.; Rochers calc., lapiez. 1.500 à  
2.500 m.**BP** : 2 ?(Ech. déterm. par KÜKENTHAL; toutefois l'un  
de nous (LB.) éprouve des doutes au sujet de  
l'identité de la plante du Gourzy et de l'espèce  
alp.)*Carex flava* L.Circumbor.; Prés maréc. ou tourbeux. 0 à  
2.000 m.

<b>Ca</b> :	1,	8,	<b>Aa</b> :	1, 3, 5, 7,
	14,			
<b>PO</b> :	3, 4, 6, 8,	<b>HP</b> :	1, 2, 3, 4, 5,	
<b>Au</b> :	1, 2,	<b>BP</b> :	5,	
<b>Ai</b> :	2, 5,	<b>Va</b> :	3,	
<b>HG</b> :	3, 4, 5,			

var. *lepidocarpa* G.G. : **Ca** : 5, 8; **PO** : 2, 4, 6, 8; **Au** :  
1, 2; **Ai** : 2; **HG** : 5; **Aa** : 5; **BP** : 7; *nevadensis*  
(BOISS. et REUT.); **FIORI** : **Ca** : 8; **PO** : 6; **Aa** : 7;  
*xanthocarpa* DEGL. : **Au** : 1.*Carex foetida* ALL.Oroph. W. eur. et W. amér.; Subalp., alp.  
Pâturages hum., combes à neige; 1.700 à  
2.500 m.

<b>Ca</b> :	?	<b>Aa</b> :	1,
<b>PO</b> :	4, 6,	<b>HP</b> :	2,
<b>HG</b> :	5,		

Ssp. *Rosæ* GILOMEN **Ca** : 5; **PO** : 6.*Carex frigida* ALL.Sudeurop, Mont., subalp.; alp.; Pâtur, et  
roch. hum.; sil. 900 à 2.600 m.

<b>Ca</b> :	3, 4, 8,	<b>HG</b> :	4, 5, 7,
<b>PO</b> :	3, 4, 5, 6, 7,	<b>Aa</b> :	1, 5, 9,
<b>Au</b> :	1,	<b>HP</b> :	2, 3, 4, 5,
<b>Ai</b> :	1, 2, 3,	<b>BP</b> :	1, 5, 8,

var. *pyrenaica* CHRIST. : **Ai** : 2; **HP** : 4.*Carex glauca* MURR.Devenu subcosm.; Lieux hum., surtout argilo-  
calc. 0 à 1.800 m.

<b>Ca</b> :	2, 5, 8,	<b>Aa</b> :	5,
<b>PO</b> :	1, 2, 3, 4, 7, 8,	<b>HP</b> :	1, 2, 3, 4,
<b>Au</b> :	1, 2, 3, 4,	<b>BP</b> :	1, 4, 5, 7, 8,
<b>Ai</b> :	2, 6,	<b>Na</b> :	6, 7,
<b>HG</b> :	2, 3, 4, 5,	<b>Va</b> :	1, 3,

var. *ambliocarpa* SCHUR **HP** : 4; *cuspidata* HOST. :  
**Au** : 3; *erythrostachys* SCHUR : **Ai** : 5; *serrulata*  
BIV. : **Ca** : 2; **Au** : 2, 3; *viridis* M.A. : **Ai** : 2.*Carex Halleriana* ASSO[*C. gynobasis* VILL.]Collin., mont.; Coteaux et rochers, préf. calc.  
0 à 1.800 m.

<b>Ai</b> :	2, 3, 6,	<b>HG</b> :	4, 5, 6,
<b>Ca</b> :	2, 3, 4,		
	10,	<b>Aa</b> :	3,
<b>PO</b> :	1, 2, 3, 4,	<b>HP</b> :	3, 5,
<b>Au</b> :	2, 3, 4,	<b>Na</b> :	1, 2,

*Carex hirta* L.  
Europ. caucas.; Prairies, lieux sabl. hum.  
Ca : 1, 2, 3, 4,     HG : 2, 4, 5,  
PO : 1, 2, 3, 4,     HP : 1,  
Au : 3,             BP : 1, 7,  
Ai : 5, 6,  
var. *glabrata* CAR. BP : 7; *hirtæ formis* PERS. PO : 2; Ca : 4; BP : 7.

*Carex hispida* WILLD.  
Médit. Etangs et maréc.  
Ca : 1,             PO : 2,  
10,

*Carex hordeistichos* VILL.  
Europ. caucas.; Prairies hum. argil. fossés.  
BP : 7  
(BUB.) à vérif.

*Carex Hornschuchiana* HOPPE  
[*C. fulva* SCHK.]  
Europ. caucas.; Près hum. maréc.  
Ca : 6,             BP : 6, 7,  
10,  
HG : 4, 5,     Na : 5,  
HP : 1, 4,

*Carex humilis* LEYSS.  
Europ. as.; Collin. mont., subalp.; Cot. secs et roc.; calc. 400 à 2.000 m.  
Ca : 3, 5, 6, 7, 8,     Aa : 2, 3,  
PO : 1, 2, 4, 6,     10,  
Ai : 2, 3, 6,     HP : 2, 4, 5,  
HG : 3, 6, 7,     Na : 6,

*Carex levigata* SM.  
[*C. bilingularis* DC.; *C. helodes* LINK]  
Atlant.; Près maréc. ou tourbeux.  
Ai : 3,             BP : 1, 6, 7,  
HG : 7,     La : 1,  
HP : 1,     Va : 1,  
PO : indiqué par CONILL à Corsavy; son éch. d'herb. est en réalité *C. punctata* GAUD :

*Carex leporina* L.  
Circumbor.; Pâtur. hum.; préf. sil. 500 à 2.860 m.  
Ca : 2, 3, 4, 7, 8,     Aa : 2, 3,  
10,  
PO : 3, 5, 6, 8,     HP : 1, 2, 3, 4,  
Au : 1, 2, 4,     BP : 1, 4, 6, 7,  
Ai : 1, 2, 3, 5,     La : 1, 3,  
HG : 5, 7,     Na : 1,  
var. *argyroglochm* HORNEM. PO : 7; Ai : 2; HG : 5;  
*subfestiva* LGE : Ca : 4, 8; PO : 4, 5, 6, 7; Au : 1;  
Ai : 2.

*Carex limosa* L.  
Circumbor.; Marais et tourb.; sil.  
PO : 7,             HG : 4,  
Au : 1,             HP : 2,

*Carex Linkii* SCHK.  
[*C. longiseta* BROT.]  
Médit.; bois, roch.; sil.  
Ca : 1,             Au : 2, 3, 5,  
PO : 1, 3, 4,

*Carex ligerina* BOR.  
[*C. ligerica* GAY]  
Europ.; Lieux sablonneux.  
BP : 6  
(RICHT. à vérif.)  
*Carex macrostyla* LAP.  
[*C. decipiens* GAY]  
Pelouses rocailleuses; Endém. pyr.; préf. calc. 1.200 à 1.800 m.  
Ca : 8,             HG : 4, 5, 7,  
PO : 5, 8,     Aa : 1,  
Au : 1,             HP : 2, 3, 4,  
Ai : 2, 4,     BP : 2, 4, 5,

*Carex Mairii* COSS. et GERM.  
S.-W. europ.; Maréc. argilo-calc. tufs.  
Ca : 7,             HG : 5,  
10,  
PO : 4,             Aa : 5, 8,

*Carex mixta* MÉG.  
Endém. pyr.; Pâtur. hum.; indiff. 1.600 à 2.300 m.  
Ca : 4, 8,             HG : 7,  
PO : 4, 6, 7,     HP : 2, 3,  
Au : 1,             BP : 7 ?  
Ai : 2,

*Carex muricata* L. p.p.  
[*C. contigua* HOPPE]  
Europ. as.; Coll.; mont.; Bois. près, bord des chem.; indiff. 0 à 1.500 m.  
Ca : 1, 2, 3, 4, 7, 8,     HG : 2, 3, 5,  
PO : 1, 2, 3, 4, 6, 8,     HP : 1, 3, 5,  
Au : 3, 4,             BP : 7,  
Ai : 2,  
var. *capitata* GAUT. PO : 2; *virens* KOCH : Ca ? Ai : 2; HG : 5; Aa : 5.

*Carex nigra* ALL.  
Oroph. europ.-caucas.; Subalp.; alp. Pelouses et rocailles; indiff. 2.000 à 2.900 m.  
Ca : 2, 3, 4, 8,             HG : 4, 5,  
PO : 4, 5, 6, 7, 8,     Aa : 1, 7, 9,  
Au : 1,             HP : 2, 3, 4,  
Ai : 2, 3, 4,     BP : 2,

*Carex nitida* HOST.  
Sud-europ. as.; Lieux sabl. ou rocailleux; indiff.  
Ca :             Au : 3,  
PO : 4, 7,     HG : 4,

*Carex Oederi* EHRH.  
Circumbor.; Maréc.. tourb.; sil. 0 à 2.200 m.  
Ca : 3, 4,             HG : 5,  
PO : 6, 7, 8,     BP : 1, 6, 7,  
Au : 1,             La : 1, 2,  
Ai : 2, 5,  
var. *nevadensis* BOISS. et REUT. Ca : 8; PO : 6; Ai : 2; Aa : 7.

*Carex œdipostyla* DUV. JOUVE  
[*C. ambigua* auct.]  
W.-médit. Garigues; préf. sil.  
Ca : 5,             Au : 3,  
PO : 2, 4,

(A suivre.)

## A propos d'une Euphorbe couchée

par H. BOUBY (Paris).

Dans le n° 273 du « *Monde des Plantes* » (1950, p. 82), R. LEMESLE, dans le cadre d'un article intitulé « Contribution à l'étude des Phanérogames adventices du Poitou, écrit en note au sujet d'*Euphorbia maculata* L. « Au cours d'un voyage à Limoges en juillet 1950, nous avons observé la naturalisation de l'*Euphorbia maculata* dans les jardins du Champ de Juillet, près de la gare de Limoges-Bénédictins ». J'ai moi-même eu l'occasion de récolter cette Euphorbe en août 1952 dans la localité citée par LEMESLE. La plante était très abondante sur les pelouses du Champ de Juillet. Les échantillons récoltés furent ensuite étudiés au Muséum d'Histoire Naturelle, à Paris, par M. PAUL JOVET (1). Les graines, en particulier (critère le plus sûr pour ce groupe) furent examinées à la loupe binoculaire et confrontées avec les descriptions et croquis du « *Gray's Manual of Botany* » (2), ces petits Euphorbes naturalisés étant d'origine américaine.

Les graines furent en outre comparées à celles d'échantillons typiques d'*Euphorbia maculata* provenant en particulier de Bordeaux (rive gauche de la Garonne, près de la Passerelle Saint-Jean).

Cet examen nous convainquit rapidement que la plante de Limoges n'était pas *Euphorbia maculata* (3), mais *Euphorbia supina* RAF.

Le premier a, en effet, les graines « finement striées » alors que dans notre plante, les graines ont seulement des « rides transversales faibles ». Les deux plantes ont, en outre, un port assez différent : *E. supina* est plus grêle et a les feuilles moins grandes qu'*E. maculata*. *Euphorbia supina* n'est pas signalé dans les « 4 Flores de France » de P. FOURNIER.

Dans la même note, LEMESLE indiquait *E. maculata* dans « le Jardin anglais du Parc de Blossac, à Poitiers ». Il serait bon de revoir et d'examiner de près les échantillons de cette localité. Rien ne s'oppose, en effet, à ce que *E. supina* existe également à Poitiers.

(1) Je remercie bien vivement M. JOVET pour son aide, sa sagacité et sa bienveillance habituelles.

(2) 8<sup>e</sup> édition, revue par MERRIT LYNDON FERNALD, 1950. American Book Company, pp. 970-972.

(3) M. WEILL, Directeur de l'École de botanique au Jardin des Plantes à Paris qui connaît bien *E. maculata* et qui a également examiné les échantillons de Limoges a émis la même opinion.

### ABONNEMENT

UN AN	Normal.....	500 fr.
	De soutien à partir de.....	700 fr.
	Etranger.....	600 fr.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier

Le Gérant : C. LEREDDE.

## Méprises botaniques

Extrait de l'hebdomadaire « *Match* », n° 383  
du samedi 11 août 1956.

Reportage de RAYMOND CARTIER,  
« En France Noire »

« Entre Brazzaville et Léopoldville, le Congo »  
« charriait des îles de verdure. L'étonnant »  
« fléau que, j'ai connu aux Indes et en Louisi- »  
« siane, la jacinthe, a gagné l'Afrique Noire. »  
« Cette pâle plante ornementale « d'Europe » »  
« transportée dans d'autres terres et d'autres »  
« eaux, acquiert une phénoménale activité. »  
« L'immense Congo, l'un des plus grands fleu- »  
« ves de la terre, on l'a vu transformé en prai- »  
« rie, toute navigation arrêtée, vapeurs en »  
« avarie d'hélice ou de gouvernail. L'Admi- »  
« nistration du Congo Belge a organisé la »  
« lutte à l'aide d'hormones qui contrecarrent »  
« la fécondité de la jacinthe. Mais les touffes »  
« vertes et les fleurs violettes continuent de »  
« passer au fil du Congo et la jacinthe pour- »  
« suit sa progression sur toutes les eaux »  
« d'amont, introduisant sans la forêt tropi- »  
« cale l'un des parasites les plus puissants »  
« du règne végétal. »

Le tableau est parfaitement bien « brossé ». Malheureusement, l'auteur commet une confusion regrettable entre la jacinthe d'Europe (terme déjà impropre puisque les jacinthes cultivées en Europe sont de souche orientale : *Hyacinthus Orientalis* L.), plante bulbeuse de la famille des Liliacées, et la jacinthe d'eau : *Pontederia* (ou *Eichornia*) *crassipes* MART. de la famille des *Pontederiacées*. Celle-ci n'est pas une plante bulbeuse mais une herbe vivace, flottante grâce aux pétioles des feuilles qui sont très renflés et vésiculeux soutenant la plante à la surface des eaux comme les lentilles d'eau de nos mares. La Pontédérie produit de nombreux stolons à la manière des fraisiers, donnant naissance à des bourgeons puis à de nouvelles touffes à la base desquelles se forment de très nombreuses racines adventices qui puisent dans l'eau les substances nécessaires à la croissance de la plante.

Dans les pays tropicaux, une seule touffe de *Pontederia* peut en un mois, recouvrir une surface de plusieurs mètres carrés, formant un tapis végétal très dense.

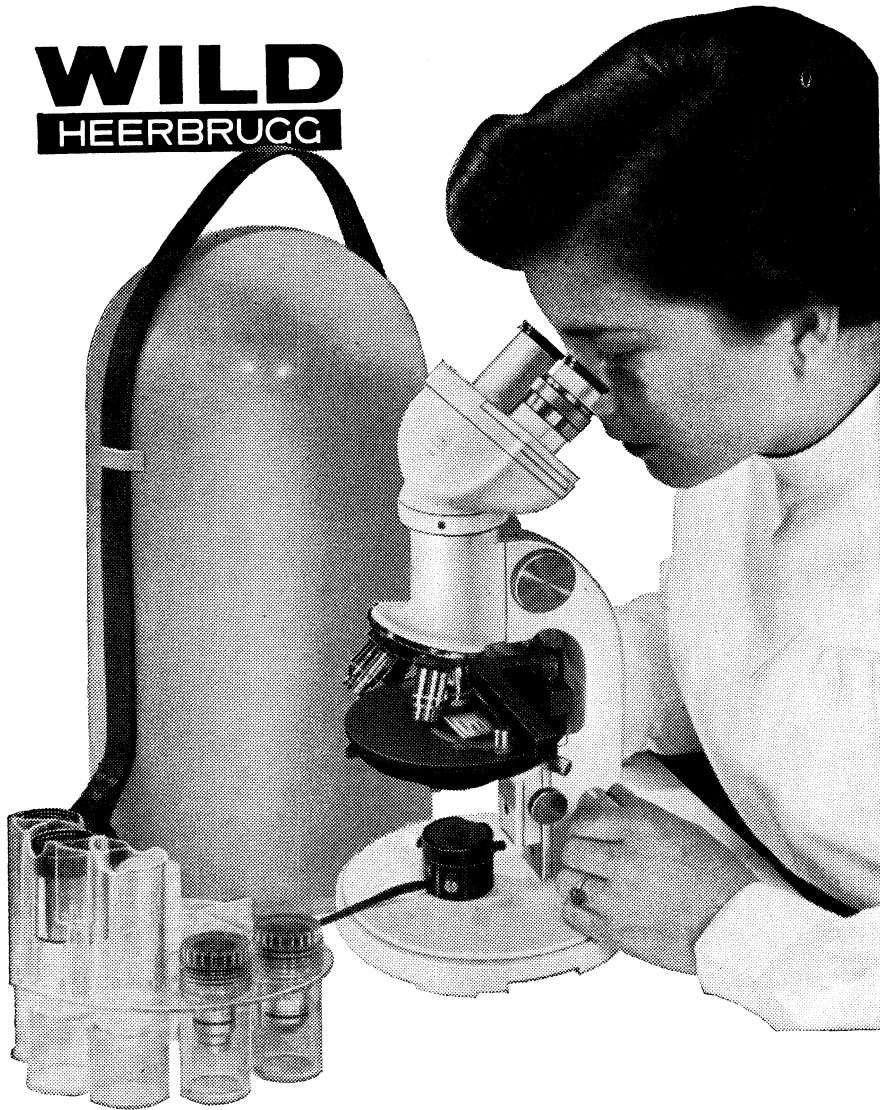
Les fleurs sont assez grandes, d'un violet pâle, mais ne rappellent que vaguement, pour la forme et l'odeur, celles de nos vraies jacinthes.

Ce n'est guère en contrecarrant la fécondité de l'espèce qu'on peut arriver à s'en débarasser puisqu'elle se reproduit plus par ses stolons que par semences. Il faudrait ramasser soigneusement les plantes et les sortir de leur élément, travail évidemment considérable dans les pays où l'on a, imprudemment, introduit et laissé se propager cette curieuse plante.

D'ALLEIZETTE.

Les Artisans de l'Imp. DOULADOURE 9, rue des Gestes, Toulouse

**WILD**  
**HEERBRUGG**



**Statif M 11**

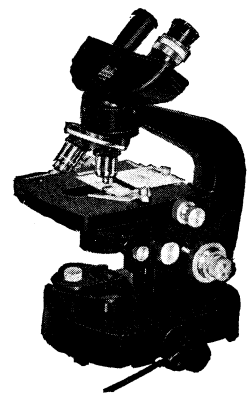
et souvenez-vous que nous entretenons et réparons gratuitement  
les microscopes **WILD** en usage en France métropolitaine et  
Afrique du Nord quelle qu'en soit la date d'achat

**Société WILD PARIS**

19, avenue de Villiers - PARIS (17<sup>e</sup>)

Téléphone : WAG. 69-93

**Microscopes**  
de  
**Recherche**  
de  
TRAVAUX  
PRATIQUES  
de  
**voyage**



**Statif M 20**